

**ASSOCIATION CHANT POESIE
ETOILE DE L'AUBE
241, ROUTE DE RAYGADES
31340 VILLEMATIER
TEL 05/62/22/87/17**

L'association « Chant Poésie Etoile de L'aube » a été fondée en avril 1998 par la
Poétesse Maria SOUMEILLAN.

*Fondatrice du concours international
« LE FLEURET POETIQUE D'OCCITANIE »*

*Remise des prix : 2^{ème} quinzaine de juin
Assemblée générale avec
Organisation au « PRINTEMPS DES POETES »
Cher poète vous pouvez recevoir les bulletins mensuels
Publier vos textes poétiques
Participer à nos manifestations publiques*

SOUTENIR LA CULTURE - EVITER LA GUERRE

*Bulletin d'adhésion année 2019 A.C.P.E.A.
A retourner à l'adresse ci-dessus*

*Nom.....Prénom.....
Date et lieu de naissance.....
Adresse.....
.....
Tel :.....
Adresse Mail*

*Adhésion annuelle 30€
Adhésion annuelle +abonnement mensuel 40€
Abonnement annuel de soutien 50€*

*Je vous adresse ci-joint mon chèque d'un montant de :
En règlement de x adhésion annuelle 30€
 x Abonnement au mensuel : 40€
 x Abonnement annuel de soutien : 50€
Libellez votre chèque à l'ordre de : A.C.P.E.A.*

ANCIENNE DELEGUEE HTE GARONNE SOCIETAIRE DES POETES FRANCAIS
Maria SOUMEILLAN
FONDATRICE ET PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION CHANT POESIE ETOILE DE L'AUBE
241, route de RAYGADES, 31340 VILLEMATIER
Tel : 05/62/22/87/17

REGLEMENT DU 12eme CONCOURS EN LANGUE FRANCAISE OU REGIONALES

LE FLEURET POETIQUE D'OCCITANIE

Art1-Dans le cadre de la promotion de la poésie, de la culture française « ETOILE DE L'AUBE » organise un concours international de poésie intitulé « le **Fleuret Poétique d'Occitanie** »
Ouvert à tous les candidats d'expression française du 1^{er} novembre au 30 mars

Art 2-Le concours en 9 catégories exige des connaissances en versification française :

Le rythme, le sens, la beauté, la musicalité, l'originalité seront demandés dans toutes les catégories

1-Libre (nécessité de la rime et du vers blanc)

2-Libérée (Poème ne contenant pas de rimes)

3-Prose poétique (1500 signets maximum espaces compris, 3cm1/2 sur tous les cotés de la page)

4-Classique (respect absolu des règles de prosodie, rejet pour fautes techniques)

5-Néo classique (au plus proche des règles classiques, aucune forme fixe de sera acceptée)

6-poésie, jeune espoir (moins de 18 ans)

7-catégorie junior (moins de 12ans)

8-catégorie prix du recueil inédit et non primé

Thème proposé «les Oiseaux »

La fable, la nouvelle, le conte seront les bien venus, ainsi que les langues régionales

Art 3-Sauf prose : chaque poème ne devra pas dépasser 30 vers espaces compris, être inédit et non primé

Les textes seront dactylographiés sur format A4, au recto seulement en 4 exemplaires.

Nom, adresse, téléphone, courriel des candidats figureront au dos, en haut à gauche d'un seul exemplaire ainsi que le thème dans lequel le texte est présenté. Noter la catégorie du texte présenté au recto en haut à droite

Art 4-Doivent être ajoutés à l'envoi :

-deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat

-un chèque de frais de participation de 20 euros pour 3 poèmes de la même catégorie dans la section adulte

Ou 5 euros par poème, catégorie jeune espoir, junior, étudiants moins de 25 ans

A l'ordre de A.C.P.E.A. Marie SOUMEILLAN

Les envois suffisamment affranchis et les frais d'inscription doivent être adressés à :

Mme Marie SOUMEILLAN (Chant Poésie Etoile de l'Aube) 'Sociétaire Des Poètes Français'

241, route de RAYGADES 31340 VILLEMATIER

Art 5- Seront décernés 1er prix, 2em prix, 3em prix, prix spécial, mentions diverses, prix jeune espoir moins de 18 ans, prix junior moins de 12 ans.

Un prix thème proposé sera remis dans chaque catégorie :

Pour chaque catégorie seront remis : prix en nature, œuvres d'art, médailles, trophées.

Pour une œuvre exceptionnelle un grand prix peut être attribué.

Les textes primés feront l'objet d'une publication dans une anthologie intitulé

« Le Fleuret Poétique d'Occitanie »

Art 6- Le Jury sera composé, de poètes ; de personnalités du monde littéraire et de la culture.

Les décisions seront sans appel.

Aucune contestation ne sera acceptée au sujet de la nature des prix ; ni de l'organisation de la cérémonie

Les textes ne seront pas rendus. La remise des prix est prévue pour la 2^{ème} quinzaine de Juin .

Une convocation sera envoyée fin avril avec le palmarès et le programme de la journée.

Art 7- Les premiers prix ne pourront concourir l'année suivante, il leur sera proposé d'intégrer le jury

Art 8- La présence ou la représentation des lauréats primés sera obligatoire lors de la remise des prix.

Diplôme et médaille pourront être envoyés contre un frais de participation

Le fait de s'inscrire à ce concours implique l'acceptation du présent règlement.

L'association se réserve le droit d'annuler le concours en cas de nombre de candidats insuffisants